



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Coface

Question écrite n° 129551

Texte de la question

Mme Élisabeth Guigou attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur la politique d'assurance-crédit de la France, notamment de la compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface). En effet, selon l'organisation non gouvernementale Amnesty international, les règles qui régissent la Coface ne permettent pas de garantir le respect des droits humains. L'association évoque ainsi l'exemple de garanties apportées par la Coface à un projet de construction de l'oléoduc Tchad-Cameroun qui a entraîné des expulsions forcées des populations locales et a gravement porté atteinte à l'environnement, notamment en termes de santé, puisque des déchets toxiques ont été déversés dans le cadre de la construction de cet oléoduc. Amnesty international demande à la France de renforcer le cadre juridique applicable aux entreprises en matière de respect des droits humains, en s'alignant au minimum sur les nouvelles normes internationales élaborées par les Nations-unies et d'y soumettre toutes les opérations d'exportations garanties par l'État, *via* la Coface. Elle lui demande de bien vouloir lui préciser quelles sont les mesures de prévention de risques que le Gouvernement entend prendre afin de garantir le respect des droits humains par les entreprises qui opèrent sur ou depuis le territoire français.

Données clés

Auteur : [Mme Élisabeth Guigou](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (9^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129551

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1953

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)